

COMMUNE DE DOIZIEUX
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 A 18 h 30

Le DIX-NEUF OCTOBRE DEUX MILLE VINGT DEUX, à 18h30, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 12 octobre 2022, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Présents : MM. PORCHEROT, PONCET, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, BERLIER – MAURICOUT, CORDERO, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER, CLERJON.

Absents excusés : M. ALBERT (pouvoir à PONCET), ARMAND, BOUVERESSE (pouvoir à BERLIER-MAURICOUT).

Secrétaire de séance : Sabine CHARRIN

Soit DOUZE membres présents, QUATORZE votants sur QUINZE en exercice.

Ordre du jour :

- Commerce Multiservices – Approbation devis Assurance Dommages Ouvrages
- Forêt – Programme de coupes 2023
- PNRP – Renouvellement convention sentiers de randonnée en boucle
- Théâtre – Approbation dossiers demande de subvention
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance du 20 juillet 2022 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-10-2022 examinée le 19/10/2022 – Commerce Multiservices : Approbation devis assurance Dommages ouvrage - Approuvée

Délibération n° 02-10-2022 examinée le 19/10/2022 – ONF : Programme de coupe en Forêt communale – Année 2023 - Approuvée

Délibération n° 03-10-2022 examinée le 19/10/2022 – PNRP : Approbation renouvellement de la convention de sentier en boucle - Approuvée

Délibération n° 04-10-2022 examinée le 19/10/2022 – Théâtre : Approbation du projet – Demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR – Année 2023 – Approuvée

Délibération n° 05-10-2022 examinée le 19/10/2022 – Saint Etienne Métropole : Plan de relance Métropolitain – Dossier n°3 : Théâtre communal – Approuvée

Commerce Multiservices : Approbation devis Assurance Dommages ouvrage

Monsieur le Maire demande aux membres présents d'approuver le contrat assurance dommages ouvrage qu'il est nécessaire de souscrire pour les travaux du commerce multiservices et son logement.

C'est la compagnie d'assurance SMACL qui a présenté l'offre la plus intéressante à savoir 0.8550 % du montant des travaux.

Le conseil municipal ouï de cet exposé approuve la proposition de la compagnie d'assurance SMACL et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces se rapportant à ce contrat.

FORET : Programme de coupe en Forêt Communale – Année 2023

Vu le programme d'aménagement de la forêt communale, comme chaque année, l'ONF propose un programme de coupes. Pour 2023, il s'agit des parcelles :

- Parcelle 18b à la Chomette
- Parcelle 19b à la Chomette
- Parcelle 9b à Frachure

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le programme de coupes de l'ONF pour l'année 2023.

PNRP : Approbation renouvellement de la convention de sentiers en boucle

Monsieur le Maire informe les membres présents que la convention d'entretien et de gestion des sentiers en boucle, liant la commune au Parc Naturel Régional du Pilat, arrive à échéance. Il est donc nécessaire de délibérer pour renouveler cette convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention et donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour la signer.

THEATRE – Approbation du projet – Demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR – Année 2023

Monsieur le Maire informe les membres présents que suite à la vente d'une partie du bâtiment du foyer St Laurent, il est nécessaire de lancer l'étude pour la réhabilitation du théâtre communal. Une étude a été réalisée par l'architecte Sophie COSTA qui consiste à la réhabilitation du théâtre ainsi qu'un agrandissement et la mise aux normes d'accessibilité PMR. Ce projet est estimé à 815 171.18 € HT, soit 978 205.41 € TTC. Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023.

Le conseil municipal, ouï de cet exposé, après avoir délibéré, approuve le projet de réhabilitation et décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023.

Saint Etienne Métropole : Plan de Relance Métropolitain – Dossier n° 3 : Théâtre communal

Monsieur le Maire propose aux membres présents de déposer un dossier de demande de fonds de concours « Plan de Relance Métropolitain » pour le projet de réhabilitation du théâtre communal. Le conseil municipal après avoir délibéré, sollicite un fonds de concours auprès de Saint Etienne Métropole au titre du Plan de Relance Métropolitain à hauteur de 50% du montant des travaux reste à charge.

Questions diverses

- Vu les coûts de l'énergie, la commune décide de réduire les horaires de l'éclairage public, à savoir, l'extinction de l'éclairage public sera de 22 h à 6 h. Un arrêté va être pris pour appliquer cette nouvelle mesure
- Un courrier de Saint Etienne Métropole a été reçu en mairie par rapport au pouvoir de police du Maire concernant le RLPi. Mr le Maire n'est pas opposé au transfert de son pouvoir de police au Président de Saint Etienne Métropole.
- Des archives très anciennes et non inventoriées sont stockées dans le local des archives en mairie. Lors de la visite de Monsieur le Directeur des Archives Départementales de Saint Etienne, ce dernier a proposé de déposer ces anciennes archives aux archives départementales de la Loire qui seront triées, inventoriées gratuitement. Le conseil municipal donne son accord pour le dépôt de ces archives aux Archives Départementales de la Loire.
- Le SDIS propose une formation gratuite aux élus concernant la gestion de crise. Une réunion de la commission communale va être programmée pour réactualiser le Plan communal de sauvegarde.
- Un spectacle intitulé « Un monde meilleur » est programmé le jeudi 8 décembre à 20 heures à la salle polyvalente de Doizieux. De plus 11 places sont réservées à la commune pour les spectacles du 1^{er} mars intitulé « Les délivrés » et du 4 avril intitulé « Salle des fêtes ».
- La cérémonie officielle du 11 novembre aura lieu à La Terrasse sur Dorlay
- Un spectacle de Noël programmé le 22 novembre est offert aux écoles de la commune (privée et publique). La représentation aura lieu le matin sur la commune de La Terrasse sur Dorlay, à la salle du Foyer et l'après-midi à Doizieux, à la salle polyvalente

- Un élu fait le compte rendu du conseil d'école.
- Un élu fait le compte rendu du comité de la crèche
- Un élu informe qu'un courrier, à l'attention de la CAF de la Loire, va être rédigé en commun avec la commune de La Terrasse sur Dorlay pour relancer le centre de loisirs Terrazieux
- Une élue demande l'état d'avancement du dossier par rapport à la création du comité des fêtes. Un premier échange a eu lieu avec Mr le Maire de La Terrasse sur Dorlay.
- Une élue demande quelles sont les possibilités de la commune par rapport à la boulangerie de Doizieux. Une annonce va être diffusée pour la recherche d'un boulanger.
- Une élue demande les solutions qui peuvent être mise en place par rapport à la recherche d'un ou d'une gérant(e) pour le commerce multiservices. Des annonces vont être diffusées sur différents sites.
- Une élue demande si le local de l'ex-station de traitement des eaux au lieu-dit Les Scies peut être utilisée par la Société de chasse de Doizieux. A ce jour, l'occupation de ce local est sous convention avec l'Association Killian, à voir si cette dernière ne souhaite plus l'utiliser.
- Une élue demande l'avancée du dossier de l'association « La Boule de la Tour ». Les membres du bureau de l'association doivent nous faire parvenir leur projet. La mairie est en attente de leur retour.
- Une élue demande que le marquage au sol sur la voie communale entre le virage de la mine et Chavanol soit effectué. La demande sera faite à la personne en charge de la commune au service voirie de Saint Etienne Métropole (pôle territorial Gier)
- Une élue fait le compte rendu de l'assemblée générale de l'OGEC et de l'APEL de l'école privée de Saint-Just
- Un élu informe que les subventions pour les travaux de la route forestière de Peumey et du Janorey ont été accordées. La consultation pour la maîtrise d'œuvre va être lancée.
- Un élu informe que les travaux de réfection de la Route Forestière « Les Bâchasses » pour malfaçon sont terminés.
- Un élu informe sur l'avancée des travaux du commerce multiservices
- Un élu fait le compte-rendu de son voyage au Mont Ventoux avec le PNRP

La séance est levée à 23 h 15.

Monsieur le Maire,
Jean-Philippe PORCHEROT,



La secrétaire de séance,
Sabine CHARRIN,



Publié le : 22 novembre 2022
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire